

Un coup de pouce de 500.000 €

Des représentants du Pays Beauce-Gâtinais en Pithiverais sont allés à Paris la semaine dernière pour signer la convention attribuant 500.000 € à des projets favorables à l'environnement.

► Suite à un appel à projets lancé en septembre 2014 par le ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, le Pithiverais vient de recevoir 500.000 € pour mener à bien des travaux allant dans le sens des économies d'énergie et du développement durable. Le Pays Beauce-Gâtinais en Pithiverais ayant connaissance des projets en cours a donc décidé de monter un dossier. La commune de Coudray avait elle aussi décider de se porter candidate avant la création de la commune nouvelle Le Malesherbois.

Dans le Loiret, seul un projet porté par la ville de Beaugency a bénéficié d'une subvention équivalente. Cette action s'inscrit dans le programme des territoires à énergie positive pour la croissance verte doté au total de 1,5 milliard d'euros sur trois ans.



Les élus du Pithiverais en compagnie de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, et de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret.

Les projets subventionnés

Dadonville : Isolation de la salle des fêtes (78.000 € sur 291.000) ; création d'une liaison douce entre Dadonville église et la Groupe (45.000 € sur 150.000).

Sermaises : isolation d'un bâtiment pour créa-

tion d'un accueil de loisirs (80.000 € sur 298.000).

Le Malesherbois : éclairage public (35.000 € sur 77.000) ; commune déléguée de Coudray : création d'une liaison douce entre le bourg et l'éco quartier Les jardins de Cassigny (20.000 € sur 52.000) ; poêle à granulés et panneaux

photovoltaïques aux ateliers municipaux (42.000 € sur 60.000) ; réaménagement centre bourg (120.000 € sur 295.000).

Communauté de communes du Beaunois : aménagement de sensibilisation à la biodiversité au domaine de Flotin (80.000 € sur 410.000).